



Soeur Marguerite Tandonnet

Monastère d'Orbey

En psychologie de l'enfant, on dit que les règles sont structurantes. Elles n'entravent pas celui qui apprend à vivre en société mais au contraire elles lui permettent de se construire, de s'épanouir, de tenir debout.

Ce dimanche, Jésus ne fait pas autre chose avec nous, qui sommes les enfants du Royaume des Cieux. Il nous donne des points solides sur quoi nous pouvons nous appuyer.

Tout d'abord, puisque Jésus n'abolit pas la Loi, c'est qu'elle reste en vigueur. Ensuite, puisque Jésus accomplit la loi, c'est qu'il est possible de l'observer. Il nous fait sortir d'une obéissance qui serait seulement « à la lettre ».

Pour espérer entrer un jour dans le Royaume des Cieux, nous devons dépasser cette justice qui nous enferme et nous empêche de vivre vraiment avec les autres et avec lui.

Dans la loi, il y a des interdits et il y a aussi des sanctions. Aujourd'hui, nous sommes dans les règles à observer.

Ces règles surpassent celles de l'ancienne Alliance car Jésus va à la racine du mal : pour le meurtre, il s'agit de la colère, même si elle reste au fond du cœur ; pour l'adultère, il s'agit du désir de posséder l'autre, même si ce désir est caché ; pour le parjure, il s'agit de l'entorse à la vérité qui fait douter de la parole donnée.

En soi, Jésus n'ajoute rien à la loi déjà promulguée, mais il donne les moyens de la comprendre et de la vivre en profondeur, en vérité, dans la liberté des enfants de Dieu.